



BULLETIN DE PARTICIPATION TROPHÉES ANCIM x MNH Cadres de santé (3^e édition)

*** informations obligatoires pour validité de la candidature**

Ce bulletin de participation dûment complété est à renvoyer avec le mémoire présenté à l'adresse trophee-cadresdesante@mnh.fr avant le 31 juillet 2024 inclus.

L'ETUDIANT

- Prénom NOM* :
- Téléphone (portable)* :
- E-mail* :

Le Participant :

- Confirme sa participation au Trophée
- Reconnaît avoir pris connaissance et accepte sans réserve le Règlement

L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE (IFCS)

- Représentant (Prénom NOM)* :
- E-mail du Représentant* :
- Nom de l'IFCS* :
- Ville et Code postal de l'IFCS* :

Fait à :

Le :

Signature du Participant :

Signature du Représentant de l'IFCS :

Les données recueillies sont destinées à la MNH, responsable du traitement relatif à l'organisation du Concours. Les données sont conservées pour une durée maximale de trois (3) ans. En vertu de la loi « Informatiques et libertés » de 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification ou de suppression des données qui vous concernent. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et de vos droits, veuillez consulter l'article 8 du règlement du Trophée ANCIM x MNH Cadres de santé.